

**Réunion du CONSEIL MUNICIPAL
du 11 janvier 2010**

L'an Deux Mil Dix, le 11 janvier, à 20 h 30,

Le Conseil Municipal de Saint-Preuil, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Huguette DESBORDES, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 janvier 2010

Présents : H. Desbordes (maire), C. Gourry (adjointe), N. Courtin (adjoint),
C. Barbot, M. Desaulty, B. Faurie, M.Limare, M.J. Vian.

Absent(s) : F. Demarais

Absent(s) excusé(s) : P. Brisset, N. Longeon

Procuration (s) : P. Brisset à H. Desbordes, N. Longeon à N. Courtin.

Secrétaire de séance : M.J. Vian

En préambule à la réunion, Madame le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour concernant la signalisation des carrefours à Puymyerle.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 décembre 2009

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Modification des statuts de la CDC Grande Champagne

Le Conseil communautaire du 10 décembre 2009 a entériné la modification des statuts de la CDC concernant la création du site Nature et Découverte de la Vallée du Né et de ses affluents et la refonte de la rédaction des compétences transférées par les communes.

Chaque Conseil Municipal doit délibérer dans un délai de 3 mois pour donner son avis sur ces modifications. Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, approuve la modification des statuts de la CDC.

3. Convention ATESAT

L'ATESAT est l'assistance technique fournie par l'état aux collectivités pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire. Cette assistance technique doit s'inscrire dans une démarche de développement et d'aménagement durables du territoire.

Les missions : conseil sur la faisabilité d'un projet en aménagement et habitat durables

assistance à la constitution de groupement de communes

assistance à la gestion et l'entretien de la voirie

assistance à la mise en place d'une politique de gestion des ouvrages d'art

La convention prise par la commune s'est achevée en 2009 pour la période 2007-2009. Le montant forfaitaire (mission de base) tient compte de l'évolution de l'index d'ingénierie et de l'évolution de la population de la collectivité et s'élève à 67.05 € pour l'année.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte la reconduction de la convention ATESAT pour 2 ans (2010-2011).

4. Réforme des collectivités territoriales

Lors du précédent conseil municipal la réforme des collectivités territoriales avait été présentée et discutée. Le conseil municipal avait souhaité avoir des informations complémentaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (5 voix pour et 5 abstentions), soutient la motion présentée par l'Association des Maires ruraux de France.

5. Maintien des 4 centres de formation en Charente

Les 4 centres de formation de la chambre des métiers et de l'artisanat sont situés à Barbezieux (métiers du bâtiment, gros œuvre), à Chasseneuil (métiers du bâtiment, moyen oeuvre, menuiserie et maçonnerie), à Cognac (métiers de service, commerces et petite enfance), à l'Isle d'Espagnac (métiers de l'hôtellerie).

L'apprentissage décentralisé constitue un mode d'insertion professionnelle et sociale et est adaptée aux spécificités rurales du département.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal souhaite le maintien des 4 centres de formation en Charente.

6. Bâtiments communaux : lancement de consultation auprès de Territoires-Charente.

Les propositions de Territoires-Charentes concernant l'étude globale sur la réhabilitation des bâtiments communaux sont estimées trop importantes. Toutefois, l'aménagement de la salle des fêtes est jugé prioritaire par les membres du Conseil.

Compte tenu des informations suivantes concernant les petites communes : le recrutement d'un programmiste (par le CAUE) et le recrutement d'une personne chargée de faire le diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux (par le Pays Ouest-Charente), l'équipe municipale souhaite prendre attache auprès de ces structures. Seront également consultés : le SMER pour les conseils sur l'assainissement et l'unité territoriale Sud-Ouest pour les conseils dans le cadre de l'ATESAT.

7. Signalisation des carrefours à Puymerville

Madame le Maire informe du courrier reçu du conseil général concernant l'absence de signalisation aux intersections : VC 203/RD 404 et VC 203/RD 95. Pour le premier carrefour, il serait nécessaire de mettre un panneau « cédez le passage » et pour le second carrefour un panneau « intersection et priorité à droite ».

Le Conseil Municipal, à la majorité (6 pour, 2 contre et 2 abstentions) souhaite tenir compte des recommandations du Conseil Général et demande à la CDC de Grande Champagne, qui a la compétence voirie, de mettre en place ces signalisations.

8. Restes à réaliser 2009 – orientations budgétaires 2009

Madame le Maire propose de maintenir les restes à réaliser sur les investissements suivants :

	Dépenses	Recettes
Carte communale	8324.00	1600.00 (subv état) 800.00 (subv départ)
Place près de l'église	9089.00	
SDEG (place)	6420.00	5580.00
SDEG (horloge hebdomadaire)	220.00	100.00
Logement communal n°1 (subvention région)		7500.00
Total	24 055.00	15 580.00

Proposition acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil.

9. Informations et questions diverses

Rappel de la réunion du conseil municipal avec le Cabinet Doutreuve et la DDE, lundi 18 janvier à 18 heures.

Cérémonie des vœux : préparation à 10 h 30, lecture de poésies par des enfants. Exposition sur les arbres et apéritif dans la salle des fêtes

Nom de la nouvelle place : les habitants sont invités à proposer des noms pour la nouvelle place. Les membres du Conseil choisiront ensuite le nom parmi les propositions. Une boîte est à disposition en mairie.

Chemin du Maine Menaud : une proposition réaménagée pour la réhabilitation du chemin va être faite auprès de la maison Hennessy.

Calitom : décision de ne pas renouveler le calendrier des collectes sélectives habituellement adressé en début d'année avec la lettre d'information. Pour tout renseignement, consulter le site internet www.calitom.com ou le numéro vert 0 800 500 429.

Salle des fêtes : contacter Mr Pineau pour changer l'inverseur des bouteilles de gaz et réparer le système de coupure de gaz situé sous le lave vaisselle.

Souhait de M. Desaulty pour que les réunions de conseil municipal se terminent aux alentours de 23h.

Prochain conseil municipal le lundi 1^{er} février 2010.

Séance levée à 23 h 20.

Mme le Maire

Mme le Secrétaire

Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux